



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

Groupe d'experts No.1 sur certains sujets relatifs au règlement des différends et champ d'application géographique

COMPTE RENDU SUCCINCT

Réunion des 29-31 janvier 1996

**GROUPE D'EXPERTS N° 1 SUR CERTAINS SUJETS RELATIFS AU
REGLEMENT DES DIFFERENDS ET AU CHAMP D'APPLICATION GEOGRAPHIQUE**

COMPTE RENDU SUCCINCT

29-31 janvier 1996

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts adopte l'ordre du jour [DAFFE/MAI/EG1/A(96)1].

2. Examen de certains sujets relatifs au règlement des différends

Le Groupe d'experts :

- a) Examine la note du Président [DAFFE/MAI/EG1(96)1].
- b) Prend note des commentaires des délégations et des contributions écrites d'une délégation [DAFFE/MAI/RD(95)15], d'une autre délégation [DAFFE/MAI/RD(95)14/ADD1] et d'une troisième délégation [DAFFE/MAI/RD(95)14/ADD2 et DAFFE/MAI/EG1/RD(96)1].
- c) Approuve la proposition du Président visant à établir un projet de texte, rédigé dans un langage non juridique, qui exposerait les éléments d'un système complet de règlement des différends, pour examen par le Groupe à sa prochaine réunion.

3. Champ d'application géographique de l'AMI

Le Groupe d'experts :

- a) Examine la note du Président [DAFFE/MAI/EG1(96)2].
- b) Prend note des commentaires des délégations.
- c) Approuve la proposition du Président visant à examiner au cours de la prochaine réunion du Groupe des projets de texte à ce sujet.

4. Prochaines étapes

Le Groupe décide de se réunir de nouveau du mercredi 6 mars 1996 (après-midi) au vendredi 8 mars 1996.